

Compte Rendu de l'Assemblée Générale Annuelle du Yacht Club du Pays de Saint-Brieuc (YCPSB)

- **Date de la réunion** : Samedi 22 novembre 2025
 - **Lieu** : Salle Roger Ollivier mise à disposition par la municipalité de Plérin
-

1. Ouverture de séance et présentation de l'ordre du jour

Joris Viart, Président du Yacht Club du Pays de Saint-Brieuc, déclare l'Assemblée Générale Annuelle ouverte. Il informe l'ensemble des membres présents que la séance est enregistrée afin de garantir la plus grande fidélité dans la rédaction du présent compte rendu.

Le Président présente ensuite l'ordre du jour qui structurera les échanges :

- Rapport moral
- Rapport financier de l'exercice clos
- Rapport d'activités de l'année écoulée et perspectives pour l'année à venir
- Sujets divers et échanges avec la salle
- Élection du nouveau Conseil d'Administration

2. Rapport moral

Ce rapport a pour vocation de présenter la situation du club au-delà des simples indicateurs chiffrés. Le Président met en exergue l'esprit qui anime l'association et la qualité des relations entre ses membres et avec son environnement.

Il présente un bilan positif de l'année écoulée, articulé autour des points suivants :

- **Remerciements** : Le Président exprime sa gratitude envers l'ensemble des acteurs qui contribuent à la vie du club. Des remerciements particuliers sont adressés aux membres du Conseil d'Administration et du bureau pour leur engagement, ainsi qu'à tous les bénévoles qui donnent de leur temps sans compter. Michel, pour son animation du bar, est chaleureusement salué. Un hommage appuyé est rendu à Monsieur Sylvain Pilon pour ses 15 années de service en tant que trésorier, marquées par un grand professionnalisme et une gestion bienveillante qui a assuré la stabilité financière du club.

- **Bilan de l'année** : L'année est qualifiée de "sportive", marquée par de nombreux moments partagés de navigation, de convivialité et d'amitié. Le club démontre une dynamique positive et continue d'attirer de nouveaux adhérents, signe de la vitalité de la pratique de la voile habitable et de l'attrait de l'association.

- **Partenariats et Relations** : Les partenaires institutionnels, notamment la municipalité de Plérin pour la mise à disposition de locaux et le syndicat mixte du port, sont remerciés pour leur soutien essentiel.

Le Président souligne également l'excellente qualité des relations et la multiplication des contacts avec les autres associations du port du Légué, en particulier le Grand Léjon et La Toupie.

Cette dynamique positive s'appuie sur une gestion saine et transparente, dont le détail est présenté dans le rapport financier.

3. Rapport financier pour l'exercice clos au 31 octobre 2025

La présentation des comptes constitue un moment clé de l'Assemblée Générale, garantissant la transparence nécessaire à la confiance des membres et à la pérennité du club.

Loïc Machard, trésorier, présente un état détaillé de la santé financière de l'association.

- **Situation patrimoniale** : Le résultat de l'exercice, négatif de **671 €**, s'explique par des dépenses exceptionnelles. Les réserves financières, principalement placées sur un livret A et des titres, assurent une bonne assise pour l'avenir.

- **Tableau de résultat simplifié** :

Poste	Montant (€)
Recettes nettes des activités	11 000
Dépenses des activités	-2 548
Dépenses de fonctionnement	-5 858
Résultat courant (Bénéfice)	2 659
Dépense exceptionnelle (Aménagement du local)*	-3 330
Résultat net de l'exercice (Perte)	-671
<i>Montant calculé à partir du résultat courant et du résultat net de l'exercice.</i>	

- **Analyse des recettes** : Les revenus du club proviennent de sources diversifiées, témoignant d'une activité soutenue.

- **Adhésions** : Avec **3 627 €**, le club enregistre un montant record, confirmant la tendance à la hausse du nombre de membres depuis l'installation dans le nouveau local (+30%).

- **Puces nautiques** : Cet événement majeur a généré **3 500 €** de recettes, incluant un record de **2 680 €** pour les emplacements et un bénéfice net de **900 €** sur la restauration.

- **Permanence (Bar)** : L'activité du bar, animée par Michel Bécourt, a dégagé un bénéfice de **2 798 €**, en très forte hausse par rapport aux exercices précédents (1 185 € en 2024 et 1 180 € en 2023).

- **Autres recettes** : Elles incluent **739 €** de produits financiers issus des placements du club.

- **Analyse des dépenses** : Les dépenses sont maîtrisées et réparties entre les activités et le fonctionnement général.

- **Dépenses liées aux activités** : La Vire Trahillion présente un coût net pour le club de 887 €. Les autres postes incluent les échanges avec Guernesey et les manifestations internes (galette, repas, etc.).

- **Dépenses de fonctionnement** : Le poste principal concerne le local, avec **3 725 €** de loyer et **956 €** de charges (électricité, etc.). Une économie future de **230 €** est à noter suite à la résiliation de l'abonnement internet. Les frais administratifs (assurances, frais bancaires) complètent ce budget. En conclusion, le trésorier affirme que malgré la perte nette due à un investissement exceptionnel, la structure financière du club est saine et offre une **"souplesse" suffisante pour développer de nouvelles activités** au bénéfice de tous les membres.

4. Approbation des rapports

À l'issue de leurs présentations respectives, le rapport moral et le rapport financier sont soumis au vote de l'assemblée.

- Le rapport moral est **adopté à l'unanimité**.
- Le rapport financier est **adopté à l'unanimité**.

5. Rapport d'activités 2025

Ce rapport d'activités met en lumière la richesse et la diversité de la vie du club. Il est le reflet concret de l'engagement des organisateurs et de la participation active des membres tout au long de la saison.

5.1. Le Club House : Un ancrage stratégique

Le nouveau local sur le quai s'est révélé être un atout majeur. Obtenu après des négociations avec la CCI, il offre au club une visibilité et une centralité qui ont eu un impact direct sur son attractivité, comme en témoigne **l'augmentation de 30% du nombre d'adhérents**. Le contrat de location actuel arrivant à échéance fin 2026, une vigilance particulière sera maintenue quant à l'avenir de cette implantation dans le contexte de la réorganisation portuaire.

5.2. Activités hivernales et formations

La saison hivernale a été rythmée par des rendez-vous conviviaux et des sessions de formation.

- **Dîners du Légué** : Ces dîners ont un double objectif : renforcer les liens entre les membres et constituer une cagnotte pour financer l'accueil des amis de Guernesey. Il est rappelé que l'inscription se fait exclusivement via le site internet du club.
- **Samedi Info** : Trois formations ont été organisées avec succès :
 - Matelotage (nœuds et épissures)
 - Balisage
 - enseignements de navigations hauturières

Suite aux échanges, plusieurs thèmes sont suggérés pour de futures sessions, tels que les premiers secours en mer (en partenariat avec la SNSM) et l'utilisation du matériel de sécurité. Une boîte à idées sera mise en place pour recueillir d'autres propositions.

5.3. Activités sur l'eau

- **Puces et Vide-grenier** : L'édition 2025 fut une année record avec **91 exposants** et **2 680 € de recettes** sur les emplacements. Le plan numérisé de Daniel Grygiel a été un facteur clé de succès pour l'organisation.

La mairie de Plérin est remerciée pour son soutien logistique. La date de la prochaine édition est fixée au **12 avril 2026**.

- **La Vire-Trahillion** : Cet événement phare a rassemblé 18 bateaux avec une escale à Saint Quay , qui a gracieusement offert les places de port. L'édition a été remportée par Raymond et Claire sur La Donzelle. Un appel est lancé aux membres souhaitant rejoindre l'équipe d'organisation pour assurer la relève.

- **La Binicaise** : le club de Binic nous a invités à nous joindre à cette sortie. Forte participation du YCPSB avec 12 bateaux et une performance remarquable (7 bateaux du YCPSB dans le top 10).
 - **Le Trophée Xavier Saux** : Ce contre-la-montre en auto chronométrage libre sur un parcours défini a vu la victoire de **Jean-Paul Jégouic** cette année sur Harpomac.
 - **Échanges avec Guernesey** : Le club a accueilli 5 bateaux guernesiais pour un week-end convivial réussi. En 2026, les membres du YCPSB se rendront à Guernesey.
- Il est rappelé qu'à partir du **2 avril 2026**, le **document ETA** deviendra obligatoire pour se rendre dans les îles anglo-normandes.
- **La Petite Vache** : Cette nouvelle sortie, organisée sur proposition du Bureau du port et destinée aux navigateurs débutants ou moins réguliers, a été appréciée et suivie de nouvelles adhésions.
 - **Sortie avec le Grand Léjon** : Une sortie commune a eu lieu. Il est convenu d'améliorer la communication en amont pour les prochaines éditions afin de permettre une plus large participation.

5.4. Nouvelles de navigateurs

- **Bastien Cerrato** : ses belles performances sur Optimist au cours de la saison sont saluées.
 - **Yann Quenet et son bateau *Baluchon*** : Un point complet est fait sur son second tour du monde. Après une traversée de l'Atlantique, il a remonté la côte américaine jusqu'à Saint-Pierre-et-Miquelon, bénéficiant de l'aide à la météo d'un membre du club. Il se trouve actuellement au Québec où il passe l'hiver. Son livre est désormais disponible en format poche.
- Le bilan de ces nombreuses activités ouvre la voie à la définition des projets pour l'année à venir.

6. Perspectives pour 2026

Cette section vise à définir les grandes orientations, les projets et les points de vigilance pour l'année à venir, en s'appuyant sur la dynamique positive de 2025.

- **Développement des activités** : L'ensemble des événements à succès (Puces, Vire-Trahillion, échanges, etc.) seront reconduits. Il est proposé de créer un rendez-vous mensuel, par exemple le premier samedi de chaque mois, pour des formations, des témoignages ou des récits de navigation.
- **Évolution de l'environnement portuaire** : Les informations issues du Comité Local des Usagers du Port (CLUPIP) et du Conseil Portuaire sont synthétisées. La gestion du port pourrait être reprise par la SPL Bretagne Plaisance. Un nouveau schéma directeur du port à horizon 2038 est en cours d'élaboration. Le club restera vigilant sur ces évolutions qui pourraient impacter son implantation et ses activités.
- **Outils de communication** : L'importance des outils numériques est soulignée. Le **site internet** est un canal essentiel pour les inscriptions et l'information, avec plus de 4 100 visites en 2025. Le **groupe WhatsApp**, comptant 39 membres, s'est imposé comme un lien social et d'entraide instantané entre les adhérents.

7. Questions diverses et échanges avec la salle

La parole est donnée aux membres pour des questions et interventions.

- **Archivage** : Un membre souligne la nécessité de préserver les archives du club (photos, actes officiels, procès-verbaux). Des démarches ont été engagées auprès de la mairie de Plérin et des archives départementales pour trouver une solution de conservation pérenne.
- **Accessibilité du port** : En réponse à une question sur l'entretien du chenal, il est confirmé que des opérations de "lissage" des fonds ont eu lieu avant l'été. Une nouvelle phase de lissage est prévue au printemps prochain.

Il est noté que des monticules subsistent dans le chenal, présentant des fonds significativement moins profonds que le reste du passage.

Une préoccupation est également soulevée quant au fait que le désenvasement de l'avant port au passage des cargos provoque un dépôt important de sédiments près de la plage du Valais.

8. Élection du nouveau Conseil d'Administration

La procédure de renouvellement du Conseil d'Administration est rappelée. Un appel à candidatures a été diffusé par courriel un mois avant l'Assemblée Générale, avec une date limite de dépôt une semaine avant la séance.

Jean-Paul Balquet intervient pour expliquer sa candidature au CA et ses projets, notamment la création d'une bibliothèque au sein du club et la reprise des cours de navigation et de météorologie ouverts au public.

La liste des 12 membres candidats au Conseil d'Administration est présentée :

- Alain Artonne
- Jean-Paul Balquet
- Michel Bécourt
- Pascal Deslisle
- Daniel Grygiel
- Jean-Paul Jégouic
- Brigitte Lamy-Raguénès
- Michel Lavigne
- Loïc Machard
- Jean-Yves Raude
- Marie-Jo Saux
- Jean Paul Sueur

Soumise au vote à main levée, **la liste proposée est adoptée.**

Le nouveau Conseil d'Administration se réunira prochainement afin de procéder à l'élection de son Bureau (Président, Vice-Président, Trésorier, Vice-Trésorier, Secrétaire).

9. Clôture de la séance

Le Président remercie chaleureusement Alain Brossier pour l'animation technique de la réunion, ainsi que toutes les personnes ayant contribué à l'organisation de la réception.

L'assemblée exprime à son tour ses vifs remerciements au président sortant, Joris Viart, pour sa présidence apaisée et efficace au cours de l'année écoulée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h00. Les membres sont invités à partager un apéritif de clôture pour poursuivre les échanges dans la convivialité.